

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_005 : BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'an deux mille dix huit, le six février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 6 février 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,
Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Agnès BRU

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Odile LACAZE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Enrico SPATARO), Patrick BETEILLE (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Hélène MALAQUIN (pouvoir à Thierry DUFOUR), Marie-Louise AT (pouvoir à Laurence PUJOL)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 6 FÉVRIER 2018

N° DEL2018_005 : BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif 2018 pour l'assainissement collectif, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à **15 547 793,00 €** dont :

7 328 600,00 € en fonctionnement

8 219 193,00 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- la redevance d'assainissement collectif	5 000 000,00 €
- la redevance de modernisation des réseaux collectée pour l'agence de l'eau	770 000,00 €
- la facturation de travaux de branchement	250 000,00 €
- la perception de la participation pour l'assainissement collectif et diverses prestations de service	600 000,00 €
- la prime d'épuration	300 000,00 €
- la facturation vidangeurs et autres prestations	100 000,00 €
- la reprise des subventions d'équipement	241 100,00 €
- le remboursement de frais (pluvial)	67 500,00 €

Total des recettes :

7 328 600,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	1 676 275,00 €
- les charges de personnel	1 091 394,00 €
- d'autres charges de gestion courante	143 000,00 €
- les intérêts d'emprunt	1 048 000,00 €
- les atténuations de produits (dont redev. Agence Eau)	770 000,00 €
- la dotation aux amortissements	1 716 300,00 €
- un virement à la section d'investissement	701 631,00 €
- des charges exceptionnelles	157 000,00 €
- des dépenses imprévues	25 000,00 €

Total des dépenses : 7 328 600,00 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	701 631,00 €
- la dotation aux amortissements	1 716 300,00 €
- des subventions	1 313 378,00 €
- une enveloppe d'emprunts	4 487 884,00 €

Total des recettes : 8 219 193,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- la reprise des subventions d'équipement antérieures	241 100,00 €
- le remboursement du capital des emprunts	1 542 000,00 €
- une enveloppe pour des frais d'études	296 265,00 €
- l'acquisition de matériels et mobiliers	31 920,00 €
- de nouveaux travaux sur le réseau et la poursuite des opérations structurantes	6 107 908,00 €

Total des dépenses : 8 219 193,00 €

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire en date du 16 janvier 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 42 voix pour, 3 voix contre

Monsieur Fabien LACOSTE, Monsieur Patrice BEDIER, Madame Elodie NADJAR

3 abstention(s)

Madame Dominique MAS, Monsieur Frédéric CABROLIER, monsieur Pascal PRAGNERE

ADOpte le budget primitif 2018 pour l'assainissement collectif, annexe au budget principal, qui s'équilibre, en dépenses et en recettes à **15 547 793,00 €** dont :

7 328 600,00 € en fonctionnement

8 219 193,00 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 6 février 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL